

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 660

**Artikel:** Santé : sortir de l'impasse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013299>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 660 18 novembre 1982  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Points de vue:  
Jeanlouis Cornuz  
Gil Stauffer

# 660

## Santé: sortir de l'impasse

*Il y a dix jours, Hans Hürlimann présidait une conférence nationale de la santé. Objectif; économiser tous azimuts. L'exercice n'est pas nouveau. Jusqu'à présent, ces rencontres au sommet n'ont abouti qu'à des déclarations d'intention qui n'ont rien changé à l'évolution alarmante des coûts de la santé.*

*Quelques points de repère pour circonscrire le problème, fixer les enjeux et tester la volonté d'aboutir des partenaires en cause — médecins, assurances, cantons.*

*La situation, tout d'abord. En vingt ans, le produit social brut a quintuplé alors que les dépenses de santé ont décuplé. En 1982, les Suisses dépensent quelques quinze milliards de francs pour se soi-*

*gner, 8% du produit social brut. Selon le concordat des caisses-maladie, le temps n'est pas éloigné où une grande partie de la population devra consacrer un mois entier de salaire pour se soigner.*

*Cette évolution confine à l'absurde quand on sait que ces vingt dernières années l'espérance de vie n'a guère augmenté et que l'état de santé général n'a pas ou peu évolué positivement. Les dépenses de santé par habitant varient de 1 à 4 dans les pays occidentaux alors que les indicateurs de santé montrent des variations inférieures à 5%!*

*Pour compléter le tableau, ajoutons-y un système hospitalier surdimensionné et une densité de médecins qui, au rythme actuel, doublera pendant ces quinze prochaines années — un médecin pour deux cents habitants.*

*La machine est emballée et tous les appels à la modération n'y changent rien, substantiellement.*

SUITE ET FIN AU VERSO

### BULLETIN VERT

## Le pari des 900 lignes

Vingt-trois colonnes de quarante-quatre lignes au mieux, soit mille douze lignes au total par numéro (chaque ligne comporte une cinquantaine de signes ou espaces, en moyenne).

Soustraire au bas mot une centaine de lignes pour les titres et intertitres, pour un minimum de mise en pages.

Largement compté: «Domaine Public», c'est une livraison hebdomadaire de neuf cents lignes, en réalité presque toujours moins, puisqu'un schéma, une photographie ou un dessin viennent alléger le total. Mais ne coupons pas les cheveux en quatre.

Neuf cents lignes, c'est à la fois peu et c'est beaucoup. Pas de quoi chanter la victoire définitive de la liberté d'expression et du pluralisme des opinions. Pas de quoi mordre dans les tirages qui donnent le ton, ni servir d'antidote aux millions de l'éditeur de «Blick», par exemple.

Mais tout de même: ces neuf cents lignes sont le signe qu'un espace de presse libre peut exister, propice à une réflexion critique et indépendante. Par la volonté de 3000 abonnés et d'une rédaction décidée à jouer le jeu de l'analyse politique et économique sans complaisance.

Certes, l'entreprise est fragile: elle tient à l'engagement sans faille de journalistes amateurs, tous absorbés par la vie professionnelle; et elle se nourrit exclusivement de la confiance et de la tolérance — denrées rares par les temps qui courent! — de lecteurs sollicités tous azimuts dans le grand déferlement des moyens de communication de masse.

En toute connaissance de cause, nous disons pourtant: DP continue à nous intéresser; les idées ne manquent pas, ni les projets; et vous? Question cruciale traditionnelle au renouvellement des abonnements. Le bulletin vert encarté dans ce numéro facilitera la réponse!

NB. Le prix de l'abonnement doit passer de Fr. 52.— à Fr. 55.—. Renchérissement oblige. Trois francs supplémentaire, ça reste désagréable, même si c'est compté au plus juste. Merci d'en prendre tout de même bonne note!

## Santé: sortir de l'impasse

Dans ces colonnes même, nous avançons, depuis des années, point après point, des propositions de réforme, des précisions pour de véritables changements de cap; nous avons l'impression que l'accroissement de la crise, contrairement à ce qu'on pourrait penser, a encore brouillé les pistes, figé les principaux acteurs dans des positions de repli sur les privilèges acquis.

C'est le mécanisme du système de santé qu'il faut démonter et analyser. Or ce mécanisme, du point de vue économique, baigne dans l'irrationnel. Tous les participants qui agissent de manière sensée, qui tentent d'adapter les moyens au but visé — la santé — sont pénalisés. L'assuré qui se comporte en fonction de l'intérêt général doit supporter la surconsommation de certains autres, par le biais des primes et des impôts. Le médecin qui limite ses interventions au nécessaire voit son revenu baisser (pour ne pas parler du système aberrant qui favorise la médecine à l'acte). L'hôpital qui baisse la durée du séjour des patients aggrave son déficit d'exploitation.

Face à cette situation, le débat qui voit actuellement s'affronter la gauche et la droite — meilleur système d'assurance contre report d'une partie des coûts sur les individus — paraît totalement à côté du sujet.

Globalement, la solution à cette impasse économique du système de santé — constatez l'échec, en regard de l'objectif: les dépenses croissantes n'améliorent pas l'état sanitaire général — passe par la définition d'une enveloppe financière annuelle. Les propositions de deux chercheurs de l'Université de Bâle méritent ici réflexion: les cantons bloquent les budgets hospitaliers; c'est là qu'interviennent les caisses-maladie qui proposent aux hôpitaux un forfait par cas, non lié à la durée d'hospitalisation; dans chaque canton, un pool

redistribue aux hôpitaux la part des assurances et les subventions publiques selon une clef déterminée par la conception hospitalière cantonale; pour les soins ambulatoires, l'enveloppe est répartie entre les médecins par leurs associations; ces limitations financières délibérées devraient contraindre hôpitaux et médecins à adapter leurs prestations aux besoins véritables et essentiels.

A terme, le système américain des «Organisations de maintien de la santé», contrats entre assurés et groupes de médecins, tous intéressés au meilleur rapport coûts-efficacité pourrait être introduit en Suisse. Des experts estiment que la législation fédérale actuelle sur l'assurance maladie et accidents ne serait pas un obstacle à la mise en œuvre d'un tel système. Nous y reviendrons plus en détails.

### LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Ramassage de papier

«Galaxies» de Timothy Ferris. Publié par le Sierra Club Books, San Francisco. En allemand, «Galaxien», Ed. Birkhauser, 1981. ISBN 3-7643-1250-5. Prix: env. 80 francs.

C'est aussi beau que le Cantique des Cantiques.

\*

Pour les mômes de six à neuf ans: «Quatre milliards de visages» de Peter Spier (Ed. L'Ecole des loisirs. 1981). Chouette.

\*

De 1979 à fin 1981, la commune de Meyrin (19 000 habitants) est parvenue à abaisser de près de 40% la consommation de mazout de chauffage dans ses bâtiments publics (cf. «Energies-Présent-Avenir», N° 1. Abonnement: MSEE — C. Roulet, 1143 Apples).

Toutes les communes, à l'évidence, pourraient en faire autant. C'est pas très compliqué et ça économise pas mal d'argent. On se demande bien pourquoi, dès lors, elles ne s'y mettent pas toutes.

\*

Dossier sur la protection civile et les abris antiato-

miques dans le dernier «Rebrousse-Poil», (56, av. de Béthusy, 1012 Lausanne).

Les mythes, les fantasmes, l'épicerie des petites peurs en lieu et place de la physique élémentaire... Comme des mômes. Comme des mômes à qui il suffit d'une vieille couverture, d'un vieux drap pour «faire une maison». Quelques branches — et c'est «une cabane où les monstres ne peuvent pas venir...». Oui, il y a quelque chose de profondément *enfantin* dans les programmes et les mesures préconisés par la Protection civile.

Pourtant l'alternative est clairement définissable: ou bien la probabilité de retombées radioactives sur le pays — donc d'un conflit nucléaire — est considérée comme élevée; ou bien elle est considérée comme nulle. Une «valeur moyenne ou faible» n'a aucun sens: la dégradation biologique d'une population commence dès que la dose naturelle d'irradiation est dépassée. Par conséquent la seule protection *efficace* est l'évacuation ou mieux, la fuite préventive à quelques centaines ou milliers de kilomètres. Ne pas prévoir l'organisation d'évacuations massives en cas de contamination radioactive relève de la pure et simple stupidité.

Creuser des trous. Les rendre «gemütlich».

Contre la contamination radioactive, la PC suisse propose *le camping*. Et ne pas oublier quelques cassettes de youtses, évidemment.

On rit?

\*

Bon, ce sera tout pour aujourd'hui. Bien le bonjour dans vos foyers.

Gil Stauffer.

### INDEX

## DP 650 - DP 659

Huit (petites) pages de «Domaine Public» chaque semaine, c'est peu mais les articles ne s'en accumulent pas moins! Au point que souvent nos lecteurs nous ont demandé de publier un index des textes parus.

Voici donc la formule que nous proposons: tous les dix numéros, un répertoire organisé en quelques grandes rubriques qui devraient être plus ou moins permanentes (au grés de l'actualité); tous les articles seront mentionnés (hors les points de vue et autres rubriques particulières).